

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-2879
OBJET	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2826 pour services professionnels d'architectes et d'ingénieurs-conseils pour la réalisation des études, plans et devis et services durant les travaux d'amélioration d'enveloppe et en électromécanique du bâtiment Valérie-Gignac	
No dossier(s) interne(s) : DOS-2826 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 03-Val-des-Arbres		
Actions : ADJUDICATION		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-2879									
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Le présent appel d'offres a pour but d'obtenir un contrat pour services professionnels d'architectes et d'ingénieurs-conseils pour la réalisation des études, plans et devis et services durant les travaux d'amélioration d'enveloppe et en électromécanique du bâtiment Valérie-Gignac. L'appel d'offres s'inscrit dans un programme d'efficacité énergétique et a comme objectif principal la réduction de la consommation énergétique du poste de gendarmerie de l'Est Valérie-Gignac. Pour ce faire, le bâtiment nécessite une amélioration des éléments de son enveloppe et le remplacement de certains de ses systèmes électromécaniques. Mode d'adjudication : formule définie par la Loi (Loi sur les cités et villes) : qualité-prix dans deux enveloppes séparées, avec un taux de 70% qualité minimale. ANALYSE DES SOUMISSIONS ===== Après 38 jours de publication, 19 firmes ont acheté les documents d'appel d'offres et 6 firmes ont déposé une offre et tous les autres entrepreneurs n'ont pas retourné le formulaire de non-participation. Après vérification et analyse, les compagnies suivantes ont déposé une offre conforme (incluant TPS et TVQ): <table><tr><td>PLURIEL Architecture et Science du Bâtiment inc.</td><td>401 722,65 \$</td><td>Rang 1</td></tr><tr><td>MDA architectes inc.</td><td>411 228,78 \$</td><td>Rang 2</td></tr><tr><td>Aedifica inc.</td><td>437 364,90 \$</td><td>Rang 3</td></tr></table> Le Comité de sélection recommande que le contrat soit adjugé à la firme qui s'est classée au premier rang. ÉCART entre l'estimation 431 501,18 \$ et le soumissionnaire au 1er rang 29 778,53 \$ (incluant TPS et TVQ); 6 % favorable. Écart normal avec réponse du marché. Après vérification et analyse, les compagnies suivantes ont déposés une offre conforme, mais a obtenu un pointage intérimaire inférieur à 70: Perrault Architecture (atelier urban face inc.) GR7 architecture inc. Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c. Le Service des immeubles, parcs et espaces publics prévoit donc autoriser, dans un premier temps, la firme PLURIEL Architecture et Science du Bâtiment inc. à procéder à la phase « études, plan et devis » pour les travaux décrits précédemment. Le mandat relatif aux services durant la construction sera autorisé ultérieurement. p.j.: Rapport du comité de sélection, Bordereau de prix, Conformité administrative			PLURIEL Architecture et Science du Bâtiment inc.	401 722,65 \$	Rang 1	MDA architectes inc.	411 228,78 \$	Rang 2	Aedifica inc.	437 364,90 \$	Rang 3
PLURIEL Architecture et Science du Bâtiment inc.	401 722,65 \$	Rang 1									
MDA architectes inc.	411 228,78 \$	Rang 2									
Aedifica inc.	437 364,90 \$	Rang 3									
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS											
ASPECTS FINANCIERS Le présent investissement de 238 438 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du programme 54-10517 « Honoraires préliminaires - Immeubles, parcs et espaces publics » pour lequel un montant de 4 500 000 \$ est prévu en 2025 au PTI. Dépense financée à 80% par la subvention du Plan Climatique du MELCCFP (Mesure 2) et à 20% par le règlement d'emprunt L-13081-F. Le mandat pour les services durant la construction sera autorisé lors de l'octroi de contrat pour la réalisation des travaux.											
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS											
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS											
CADRE NORMATIF L'adjudication de la soumission respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.											

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-2879
REMARQUE(S) Cette dépense est prévue dans la mesure numéro 2 - Programme pour la mise en application de la politique écoresponsable des bâtiments municipaux du Plan Climat pour une économie verte et pourrait être financée en tout ou en partie par l'entente de subvention pour la réalisation de mesures du plan climatique du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des parcs (MELCCFP)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2826, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour services professionnels d'architectes et d'ingénieurs-conseils pour la réalisation des études, plans et devis et services durant les travaux d'amélioration d'enveloppe et en électromécanique du bâtiment Valérie-Gignac, pour 43 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres: - la phase A « Études, Plans et Devis » comprenant les plans et devis et des documents de soumission au montant de 261 119,72 \$ (incluant TPS et TVQ); - la phase B « Exécution du contrat », soutien technique durant les travaux, au montant de 60 258,40 \$ (incluant TPS et TVQ), ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales; - la phase C « Exécution du contrat », surveillance des travaux, au montant de 80 344,53 \$ (incluant TPS et TVQ), ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales; Dans un premier temps, d'autoriser la firme ci-dessous mentionnée à procéder à la phase A « Études, Plans et Devis » et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce Service ; PLURIEL Architecture et Science du Bâtiment inc. 401 722,65 \$ (incluant TPS et TVQ). Le mandat pour les services durant la construction sera autorisé lors de l'octroi de contrat pour la réalisation des travaux. (CT:1853929) d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au règlement L-13081-F un montant de 47 700 \$ (taxes nettes incluses) sur un terme de 20 ans. Le solde de la dépense au montant de 190 750 \$ (taxes nettes incluses) sera financé par la subvention du Plan Climatique du MELCCFP (Mesure 2). (CT:1853929)		
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1853929 Coût estimé affectant l'année en cours : 238 437,12 \$ CM requis :Oui		
Annotation(s) Seulement la première recommandation est requise au CM.		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
DUBOIS, Monsieur REMI (55379) Trésorier		2025-06-12 AN - MS - JR